

Promotion de la vaisselle réutilisable

Actions sur les manifestations
éco-responsables

Région : Provence-Alpes-Côte
d'Azur

Mots clés : Plastiques | Associations | Manifestation |
Consommation durable | Tarification incitative | Écoconception



Collectivité

Sydevom de Haute
Provence
19, Avenue Joseph Reinach
04000 Digne-les-Bains

Partenariat

CD 04
Collectivités, associations et
organismes ayant participé
ADEME (PLP)

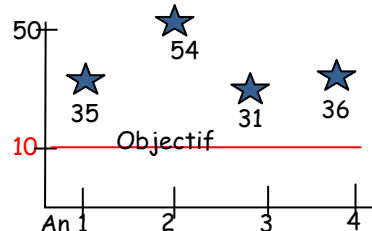
Date de lancement

2012

Objectif

Nombre d'acteurs sensibilisés
10 par an entre 2012 et 2015

Réalisation objectif



Résumé :

Depuis 2012, Le SYDEVOM Haute Provence a engagé des moyens conséquents pour promouvoir la prévention lors des manifestations culturelles et sportives. Pour faciliter l'emploi de la vaisselle réutilisable, il a mis en place **un service de commandes groupées pour l'achat de gobelets** (subventionnés à 50 % jusqu'en 2015, et depuis à 30 %) et carafes, et propose aussi un **service de prêt gratuit**.

Pourquoi agir ?

Le SYDEVOM (syndicat mixte à compétence traitement) couvre un territoire mixte à dominante rurale de 152 communes et 110 300 habitants, avec une fréquentation touristique (122 700 pop DGF). Il est présent dans le cadre d'une communication très active sur les diverses manifestations de son territoire.

L'opération vise à faciliter l'emploi de vaisselle réutilisable pour **réduire les déchets, et montrer aux habitants que des alternatives au jetable existent**.

- Pour les petites manifestations

Divers types d'organismes peuvent utiliser de la vaisselle réutilisable : les institutionnels, les collectivités, les associations, les établissements scolaires sont incités à utiliser la vaisselle réutilisable au quotidien, et pour leurs manifestations (vin d'honneur, repas fêtes...) un service de location leur est proposé.

- Pour les grandes manifestations

Pour les grandes manifestations culturelles et sportives, le SYDEVOM a mis en place des actions de sensibilisation et de réduction des déchets ciblées. La facilitation de l'achat de stock de gobelets personnalisés par les organisateurs permet de renforcer cette action et de pérenniser la pratique au-delà du soutien apporté par le SYDEVOM.

- Pour le public

Le changement de pratique et l'utilisation concrète des gobelets réutilisables permettent au public de prendre conscience que des alternatives au jetable existent. **La mise en place de la consigne donne en outre un signal « coût » qui renforce le message.**

L'action mise en œuvre par la collectivité

Planning

Décision : T0

Préparation : 6 mois

Opérationnel : T0 + 6 mois

Durée de l'action : 2012 -2015

Prolongée en 2016.

Coûts

35 000€ en 3 ans (gobelets et carafes)

Subventionné par le Conseil Départemental sur les gobelets (près de 17 000 € de subventions)

Moyens humains (par an)

0,4 ETP agent pour la gestion des commandes

Bilan en chiffres

Une centaine d'associations, collectivités et autres organisateurs ont participé à l'opération

Plus de 110 000 gobelets et près de 1 000 carafes commandées

Lien fiche action-résultat :

<http://optigede.ademe.fr/fiche/promotion-de-la-vaisselle-reutilisable>

Pour en savoir plus

Sur le site internet de l'ADEME

www.ademe.fr/dechets

www.reduisonsnosdechets.fr

<http://optigede.ademe.fr>

Sur le site de la collectivité :

www.sydevom04.fr

Contacts

SYDEVOM

E-mail : sydevom-com@wanadoo.fr

ADEME DR P.A.C.A.

E-mail : bernard.vigne@ademe.fr

• En amont (2012)

- Recensement des besoins des collectivités et associations diverses.
- Recherche de partenaire(s) financier(s).
- Recherche de fabricants de gobelets réutilisables et carafes réutilisables répondant à certains critères notamment environnementaux (possibilité de recyclage), et offrant une bonne réactivité et un court délai de fabrication et livraison.
- Choix du fabricant de gobelets et carafes réutilisables.

• Réalisation (2013-2015)

- Le SYDEVOM a créé un service qui **finalise avec l'organisateur le logo à apposer sur les gobelets**, puis le communique au fabriquant avec la commande (gobelets de 33 ou 20 cl, carafes).
- Les gobelets sont refacturés à 50 % de leur coût, ce qui permet une **forte incitation à la vaisselle réutilisable**. Les 50 % restants sont assurés par le CD 04 (30 %) et par le SYDEVOM (20% restants). Les carafes ne sont pas subventionnées.
- **Un service de prêt gratuit de gobelets « SYDEVOM » est également proposé.** Ils doivent être ramenés propres. La consigne est conseillée (les gobelets manquants sont facturés).
- Promotion de l'action menée par le SYDEVOM.
- Distribution de gobelets "SYDEVOM" lors des animations scolaires réalisées par les animateurs du SYDEVOM.
- L'action est prolongée en 2016 (mais la subvention est limitée à 30 %).

Le « plus » de l'opération

La prise en charge par le SYDEVOM des commandes auprès d'un prestataire unique et la subvention à 50 %, en plus du service de prêt, ont permis de **faciliter et de développer l'utilisation des gobelets réutilisables par un grand nombre d'associations, collectivités et institutionnels, ainsi que des privés (non subventionnés).**

Reproductibilité

L'opération est reproductible mais demande un investissement certain, il est utile de trouver des partenaires financiers.